

Réfectoire scolaire pour les 7-8P Le Pavillon à Savigny

Juin 2023

Chers parents, Chers élèves,

La commune de Savigny est dotée d'un espace d'accueil spécialement dédié aux élèves de 7^{ème} et 8^{ème} primaire. Il se trouve dans le Pavillon près de l'UAPE Les Potirons et de la Ludothèque.

Les parents doivent inscrire au préalable leur enfant aux repas les jours souhaités. Pour des raisons d'organisation, un élève non inscrit ne sera pas accepté.

Les enfants sont accueillis par des surveillants en charge de leur encadrement et occupation après le repas (jeux, discussions, lecture, etc.), et cela durant toute la durée de la pause de midi. Ils sont sous leur responsabilité dès leur arrivée au Pavillon et jusqu'à 10 minutes avant le début des cours de l'aprèsmidi ou leur départ du Pavillon. Ils font seuls les trajets école-Pavillon et Pavillon-école et sont considérés être sous la responsabilité des parents.

En cas d'absence d'un élève non excusé préalablement, le parent sera averti par mail et par téléphone.

Afin de faciliter l'organisation nous avons choisi un système de surveillance et de paiement par carte. Chaque enfant présent au Pavillon devra posséder une carte personnelle (non transmissible), préalablement chargée, lui permettant de payer son repas et son encadrement.

Les modalités d'inscription, concernant la distribution des cartes et le fonctionnement du prépaiement, sont disponibles dès le 1^{er} juillet 2023 sur le site de l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat : https://www.asij.ch/accueil-extrascolaire/réfectoire-et-repas/

Le Pavillon propose aux élèves un plat du jour au prix de CHF 11.-. Les plats sont accompagnés d'un légume cuit ou d'une salade et d'un fruit ou d'un dessert (régime spécifique possible mais à définir au préalable avec le traiteur).

Les tarifs ci-dessus comprennent le prix du repas et une partie du coût de l'encadrement (le solde de l'encadrement étant pris en charge par l'ASIJ).



Réfectoire scolaire pour les 7-8P Le Pavillon à Savigny

Fréquenter le réfectoire scolaire c'est....

- Concilier horaire des transports et horaire d'école dès la 7P
- Devenir autonome
- Passer un moment convivial avec ses camarades
- Jouer, lire, etc.

En inscrivant mon enfant au réfectoire scolaire de Savigny, en tant que parent je m'engage :

- à déléguer aux surveillants (es) des repas de midi, une part d'autorité sur mon enfant
- à soutenir les surveillants (es)
- à inciter mon enfant à se conformer aux prescriptions ;
- à vérifier que la carte personnelle de mon enfant soit suffisamment chargée pour payer ses repas.

En tant qu'élève je m'engage :

- à respecter mes camarades comme je souhaite être respecté
- à respecter les repas préparés et le travail des cuisiniers
- à respecter le lieu et le matériel mis à disposition
- à respecter l'autorité et les consignes des surveillants (es)
- à rester dans le périmètre autorisé durant la pause de midi

Pour les questions et informations relatives à l'inscription, vous pouvez contacter Monsieur Daniele De Col à <u>refectoire.carrouge.asij@gmail.com</u> ou au 079 959 66 29.

Nous vous prions de recevoir, Chers parents, Chers élèves, nos meilleures salutations.

Nicolas Deprez ASIJ, resp administratif